



COMMUNIQUE DE PRESSE
LUNDI 29 SEPTEMBRE 2015

Les radios des groupes Lagardère, NRJ et RTL ainsi que les radios indépendantes membres du SIRTI en réaction aux propos de Madame Fleur Pellerin suspendent leur participation au dispositif des quotas francophones pour 24 heures

Les radios des groupes Lagardère, NRJ et RTL ainsi que les radios indépendantes membres du SIRTI sont scandalisées par les déclarations de Madame Fleur Pellerin, Ministre de la Culture et de la Communication vendredi matin à 8h15 sur Radio Classique et LCI, à propos de la mobilisation des radios contre l'amendement visant à plafonner la diffusion des chansons francophones les plus plébiscitées par les Français à la radio.

En effet, la Ministre a estimé que les radios ne respectaient pas jusqu'à présent les obligations de quotas qui leur étaient imposées : *"C'est déjà écrit dans la loi que les radios doivent diffuser un certain quota de chansons francophones. (...) Cette loi n'était pas respectée jusqu'à présent. (...)»*.

Au regard du travail quotidien effectué par les radios depuis plus de 20 ans pour respecter leurs quotas dans un **contexte d'effondrement de la production française** (- 66% d'albums francophones entre 2003 et 2014, - 62% de nouveautés musicales en France en 2014, 83% de la production française qui n'est pas en français!), cette affirmation de leur Ministre de tutelle est non seulement **mensongère mais aussi diffamante**.

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, en charge du respect des quotas, n'a prononcé **que deux mises en demeure ces 10 dernières années**. Cette méconnaissance flagrante des pratiques des radios, vecteurs essentiels du succès des artistes, illustre la focalisation exclusive de la Ministre sur les intérêts des trois majors de l'industrie du disque (et au mépris des producteurs indépendants).

En empêchant les artistes français d'être **autant diffusés que les artistes internationaux**, la Ministre veut **empêcher l'émergence des futurs** Stromae, Calogero, Christine and the Queens ou Maître Gims et tant d'autres, et **détourner les auditeurs de la radio vers les plateformes de streaming** payantes, dont les majors sont actionnaires et ne se soucient aucunement de quelque quota francophone que ce soit !

Face à un tel mépris pour leur média, écouté tous les jours par plus de 8 français sur 10, les radios souhaitent réagir. Après la diffusion d'une campagne de sensibilisation des auditeurs depuis le 24 septembre, elles annoncent symboliquement la suspension de l'application des quotas mardi 29 septembre 2015.

Les radios espèrent pouvoir renouer un dialogue constructif avec les pouvoirs publics dès que ceux-ci seront prêts à entendre leur point de vue.